

20^e ANNIVERSAIRE DU RÉSEAU EUCOR

BULLETIN D'INSCRIPTION

COLLOQUE INTERNATIONAL POLITIQUE(S) DU DROIT PUBLIC : NEUF LEÇONS EUROPÉENNES

VENDREDI 27 ET SAMEDI 28 NOVEMBRE 2009
UNIVERSITÉ DE STRASBOURG
FACULTÉ DE DROIT
1 PLACE D'ATHÈNES
AMPHI CARRÉ DE MALBERG

SAMEDI 28 NOVEMBRE 2009

17H45 > 18H15
Discussion

MATIN

Présidence Anne PETERS
Professeur à l'Université de Bâle (Suisse)

9H30 - 10H15
Armin VON BOGDANDY
(en anglais) Directeur de l'Institut Max Planck pour le droit public comparé et le droit international public (Heidelberg, Allemagne)

10H15 - 10H45
Discussion

10H45 - 11H
Pause

11H - 11H45
Martii KOSKENNIEMI
(en anglais) Professeur à l'Université d'Helsinki (Finlande)

11H45 - 12H15
Discussion

APRÈS-MIDI

Présidence Patrick WACHSMANN
Professeur à l'Université de Strasbourg (France)

14H15 - 15H
Pierre MOOR (en français)
Professeure émérite à l'Université de Lausanne (Suisse)

15H - 15H30
Discussion

15H30 - 15H45
Pause

15H45 - 16H30
Michael STOLLEIS (en allemand)
Directeur de l'Institut Max Planck pour l'histoire européenne du droit (Francfort, Allemagne)

16H30 - 17H
Discussion

17H - 17H30
Conclusion par Olivier JOUANJAN
Professeur aux Universités de Strasbourg (France) et Fribourg-en-Brisgau (Allemagne)

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Les conférences sont prononcées en français, en anglais ou en allemand. Un résumé en langue française sera distribué.

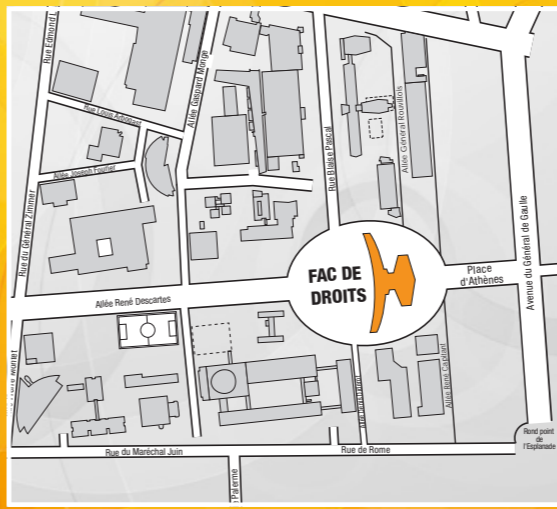
DROITS D'INSCRIPTION
Entrée libre mais inscription obligatoire

LIEU DU COLLOQUE
Université de Strasbourg > Faculté de Droit (Amphi Carré de Malberg)
1 place d'Athènes > BP 66
67045 Strasbourg Cedex

ACCÈS DEPUIS L'AÉROPORT
Prendre le train jusqu'à la gare centrale de Strasbourg

ACCÈS DEPUIS LA GARE
> tram A direction Illkirch changement station « Homme de Fer »
> tram C direction Esplanade arrêt « Universités »

INSCRIPTIONS
Aurélie KRAFT > Université de Strasbourg > Fédération de Recherche CNRS/UDS n°3241
11 rue du Maréchal Juin BP 68
67046 Strasbourg cedex
Tél: 33(0)3.88.14.30.23
Fax: 33(0)3.88.14.30.24
aurelie.kraft@unistra.fr



conception et impression > Imprimerie DALI > UDS > 2009



20^e ANNIVERSAIRE DU RÉSEAU EUCOR

COLLOQUE INTERNATIONAL

POLITIQUE(S) DU DROIT PUBLIC : NEUF LEÇONS EUROPÉENNES

RESPONSABLE SCIENTIFIQUE

OLIVIER JOUANJAN
PROFESSEUR AUX UNIVERSITÉS DE STRASBOURG (FRANCE) ET FRIBOURG-EN-BRISGAU (ALLEMAGNE)

VENDREDI 27 ET SAMEDI 28 NOVEMBRE 2009
UNIVERSITÉ DE STRASBOURG

FACULTÉ DE DROIT
1 PLACE D'ATHÈNES
AMPHI CARRÉ DE MALBERG



COLLOQUE INTERNATIONAL

POLITIQUE(S) DU DROIT PUBLIC: NEUF LEÇONS EUROPÉENNES

20^e ANNIVERSAIRE DU RÉSEAU EUCOR

En Europe, le droit public paraît être entré en crise. Le cadre national, traditionnel, semble désormais trop étroit pour expliquer, interpréter et construire ce que l'on continue à appeler le « droit public » et même, d'ailleurs, le droit international public. Cette crise est évidemment liée à la mise en cause profonde de l'État moderne : son « monopole de la violence légitime », qui se traduisait par l'idée juridique de souveraineté, a perdu son évidence et, peut-être, sa légitimité. Concurrencée par les pouvoirs internationaux, supranationaux mais aussi locaux, la

puissance publique de l'État apparaît moins, dans la « constellation post-nationale », comme le fondement du droit que comme l'enjeu d'une confrontation de forces qui la débordent et la relativisent. Dans le monde globalisé, c'est aussi l'emprise traditionnelle de l'État sur la société civile qui est remise en question. On voit apparaître depuis la fin du siècle dernier de nouveaux concepts à travers lesquels la science du droit s'efforce d'appréhender les structures et les interactions nouvelles au cœur desquelles se trouve aujourd'hui l'État.

L'époque est au changement de paradigme : régulation, gouvernance, Steuerung (pilotage) devraient suppléer les insuffisances de la notion de « puissance publique » qui servit de base aux grandes constructions doctrinales du droit public vers la fin du XIX^e siècle. Les méthodes mêmes du droit public en sont affectées.

La représentation verticale du rapport entre l'État et le citoyen s'efface relativement au profit d'analyses plus horizontales de cette relation (participation, contractualisation). La notion même de « constitution » se complexifie dans le cadre des doctrines du constitutionnalisme multi-level. La légitimité de la démocratie représentative paraît épuisée. La neutralisation au moins apparente des systèmes à travers le renforcement du rôle de ces « tiers impartiaux et indépendants » que sont les juges semble s'imposer comme un horizon nouveau de la politique de notre temps. Ces remaniements profonds des doctrines, qui tentent de rendre compte de réalités nouvelles, peuvent être compris comme les signes d'accompagnement d'une mutation radicale de la forme institutionnelle classique qu'est la construction, depuis la fin du Moyen-Âge, de l'État en Europe.

La doctrine du droit public est donc convoquée, aujourd'hui, pour repenser les cadres institutionnels dans lesquels peuvent être saisis et maîtrisés ces phénomènes d'éclatement, de pluralisation et de déformalisation des processus politiques.

L'objet du présent colloque est d'interroger ces mutations du droit public à partir, précisément, de la question qui lui est essentielle : la question de son articulation à la politique. Une telle interrogation doit croiser autant que possible les regards, les regards disciplinaires (droit constitutionnel, droit administratif, droit international, histoire du droit) aussi bien que les regards nationaux afin de saisir aussi précisément que possible l'ampleur et les enjeux de cette « grande transformation ».

C'est pourquoi ce sont neuf juristes européens, parmi les plus réputés, qui sont invités à livrer leurs réflexions sur le destin du droit public à partir de sa relation fondamentale à la politique. Neuf leçons donc, qui feront à Strasbourg, pour l'anniversaire de la Confédération Européenne des Universités du Rhin supérieur (EUCOR) et dans le cadre de l'Université nouvelle, un événement exceptionnel et unique en son genre.

VENDREDI 27 NOVEMBRE 2009

MATIN

Présidence Constance GREWE
Professeur à l'Université de Strasbourg (France),
Juge à la Cour constitutionnelle de Bosnie-Herzégovine

- 9H15 > 9H30
Accueil des participants par les représentants du réseau
- EUCOR de l'Université de Strasbourg et de la Faculté de droit

9H30 > 10H15
Michel TROPER (en français)
Professeur émérite à l'Université Paris X > Nanterre (France)

10H15 > 10H45
Discussion

10H45 > 11H00
Pause

11H00 > 11H45
Martin LOUGHLIN (en anglais)
Professeur à la London School of Economics (Grande-Bretagne)

11H45 > 12H15
Discussion

APRÈS-MIDI

Présidence Johannes MASING
Professeur à l'Université de Fribourg-en-Brisgau (Allemagne), Juge à la Cour constitutionnelle fédérale d'Allemagne

14H15 > 15H00
Sabino CASSESE (en français)
Professeur à l'École Normale Supérieure de Pise (Italie), Membre de la Cour constitutionnelle italienne

15H00 > 15H30
Discussion

15H30 > 15H45
Pause

15H45 > 16H30
Pedro CRUZ VILLALON (en français)
Professeur à l'Université autonome de Madrid (Espagne), Ancien président du Tribunal constitutionnel espagnol

16H30 > 17H00
Discussion

17H00 > 17H45
Olivier BEAUD (en français)
Professeur à l'Université Paris 2 (Panthéon-Assas)

BULLETIN D'INSCRIPTION

COLLOQUE INTERNATIONAL POLITIQUE(S) DU DROIT PUBLIC: NEUF LEÇONS EUROPÉENNES

**BULLETIN D'INSCRIPTION À RETOURNER
AU PLUS TARD LE VENDREDI 20 NOVEMBRE 2009**

à Aurélie KRAFT > Université de Strasbourg
Fédération de Recherche n°3241
11 rue du Maréchal Juin > BP 68
67046 Strasbourg Cedex
Fax : 03 88 14 30 24
Courriel : aurelie.kraft@unistra.fr

Nom > Prénom _____
Fonction _____
Organisme _____
Adresse (professionnelle) _____
Code Postal _____ Ville _____
Courriel _____
Téléphone _____
Date et signature _____

